



## Séance du Conseil Municipal du mardi 13 novembre 2018

**Absents excusés :** Serge RAGOT donne pouvoir à Claude BOUTET  
 Jérôme BOISSINOT donne pouvoir à Valérie CHARBONNEAU.

**Absente :** Pascale DUCEPT

### 0 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 09 octobre 2018

#### 1- DELIBERATIONS

##### 1.1 – Salle de Sports : emprunt

Comme prévu au Budget, un emprunt de 470 000 € est nécessaire pour les travaux de réhabilitation de la Salle de Sports.

Suite à la consultation de 3 organismes bancaires, vous trouverez ci-dessous le tableau des offres de prêts reçues.

#### Offre de prêt de 470 000 €

##### Taux fixe

##### Amortissement du capital progressif (échéances constantes)

##### Périodicité trimestrielle

		CAISSE D'EPARGNE	CREDIT MUTUEL	CREDIT AGRICOLE
<b>15 ans</b>	Taux	1,45%	1,69%	1,42%
	Échéance	8 730,20 €	8 884,56 €	8 711,02 €
	Coût global	54 212,00 €	63 543,63 €	52 931,20 €
<b>20 ans</b>	Taux	1,70%	1,90%	1,74%
	Échéance	6 942,59 €	7 075,55 €	6 969,06 €
	Coût global	85 807,20 €	96 514,18 €	87 994,80 €
<b>25 ans</b>	Taux	1,87%		1,91%
	Échéance	5 894,70 €		5 922,09 €
	Coût global	119 870,00 €		122 679,00 €
<b>Frais de dossier</b>		400,00 €	470,00 €	270,00 €

### **Vote du Conseil municipal**

Choix du Crédit Agricole, pour 15 ans : ok à l'unanimité.

### **1.2 – Décisions modificatives**

- Suite aux arrêts maladie prolongés d'Alain et de Dominique, nous avons dû les remplacer.

Le coût de ce remplacement se règle à un compte différent de celui du personnel titulaire, d'où un dépassement de crédits au compte 62 878 (remboursement de frais à d'autres organismes, ici ADECCO)

En prévoyant un remplacement jusqu'à la fin de l'année, il manquera **34 000 €**. D'où une décision modificative pour virement de crédits

Ces crédits proviennent des articles suivants :

6411 personnel titulaire	24 000 €
6419 remboursement par l'assurance	6 000 €
022 dépenses imprévues	4 000 €

- Pour solder l'opération sanitaires du Restaurant le Marmiton, il manque **1 500 €**

Une décision modificative pour virement de crédits est nécessaire du compte :

21311 opération mairie	1 500 €
------------------------	---------

### **Vote du Conseil Municipal**

Ok à l'unanimité.

### **1.3– Salle de Sports : demande de subvention Programme Européen Leader**

Dans le cadre de la Stratégie locale de Développement du Programme LEADER (Programme Développement Rural Régional des Pays de la Loire), nous pouvons prétendre à une subvention pour la Salle de Sports à hauteur de 30 000 €.

Parmi la liste des pièces justificatives à fournir, une délibération est obligatoire

### **Vote du Conseil Municipal**

Ok à l'unanimité.

## **2 - DOSSIERS EN COURS**

### **2.1 - Désignation d'un conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales**

A compter de 2019, un Conseiller Municipal doit compléter la commission administrative (actuellement composée d'un délégué de l'administration, Philippe BELAUD, et d'un délégué du Président du TGI, Christian BREMAUD) pour constituer la commission de contrôle des listes électorales.

La candidature de Serge Ragot est proposée.

### **2.2 – Salle de Sports**

Notre fin de travaux est toujours prévue pour le 15 décembre 2018.

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors du Conseil Municipal d'octobre, les avenants seront présentés au Conseil Municipal de décembre avec le bilan définitif de l'opération (en attente des derniers devis en + ou – values)

### **2.3 – Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

A l'issue de l'enquête publique (terminée le 26 octobre 2018) le commissaire enquêteur,

M. GUIMBRETIERE Gérard, nous a transmis son Procès-Verbal de synthèse le 31 octobre 2018.

L'approbation de la modification devrait passer au Conseil Communautaire du mois de décembre.

### **2.4 – Jeux Espace Vert**

L'installation des jeux est réalisée ainsi que l'entourage.

Il nous reste la mise en place de la grave alluvionnaire pour que les jeux soient opérationnels.